

PAR COURRIEL

Le 23 novembre 2020

ATPA-Chapitre du Québec  
C. P. 1266, succursale Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1C4

**Objet : Soutien à la démarche de reconnaissance des professionnels  
des travaux publics comme premiers intervenants**

Madame,  
Monsieur,

Les professionnels des travaux publics font partie des premiers intervenants appelés lors d'une catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris de biens collectifs.

Les directions des travaux publics constituent une portion majeure des budgets des villes, et doivent être composées de gestionnaires aguerris qui savent composer avec des enjeux environnementaux, techniques, humains, budgétaires, et ce, dans un contexte de clients-citoyens. Une reconnaissance permettrait à ces gestionnaires d'obtenir des sièges autour de tables stratégiques et de se prononcer sur les dossiers qui les touchent et ont sur eux un impact.

Les travaux publics font face à d'importants défis de changement et de gestion de la relève, et cette reconnaissance du secteur permettrait de mieux connaître les différents corps de métiers qui les composent. En positionnant les travaux publics comme un secteur reconnu, il sera possible de former adéquatement les ressources, d'attirer une relève de choix et de la garder motivée et fière.

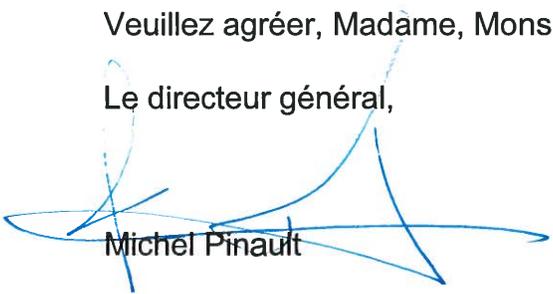
De plus, la volonté des directions de standardiser et de normaliser certaines pratiques et actions permettra d'assurer la grande qualité des services à la population.

... 2

Pour ces raisons, nous confirmons l'appui de la Ville de Granby à la démarche de reconnaissance du secteur des travaux publics au Québec comme premiers intervenants effectuée par l'Association des travaux publics d'Amérique auprès des instances gouvernementales.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur général,



Michel Pinault